



COMMUNE DE LA GARDE

PHASE 2- CONFORTEMENT DE LA CRETE ET DE LA PAROI DE LA FALAISE DE MASSACAN



Coût prévisionnel : 2 728 136 € HT

PLAN DE FINANCEMENT AU 13/07/2022

Conformément au décret N° 2020-1129 du 15 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

FINANCEURS :

	225 000 €
	2 503 136 €